



Ordonnance de télécom CRTC 2007-34

Ottawa, le 31 janvier 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** les ententes suivantes déposées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Access Communications Co-operative Limited/ MTS Allstream Inc.	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-A60-200700973	le 22 janvier 2007
Rogers Cable Communications Inc./ TELUS Communications Company	Entente cadre d'interconnexion pour les ESL-ESI	8340-R22-200700957	le 22 janvier 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>